Les sixièmes et les règles dans les transports scolaires

Posté le Mardi 18 Octobre 2011, Par gscg Catégorie Collège Saint-Jean-Bosco

Les chiffres du transport scolaire dans le département des Landes (2e de France par sa superficie…) sont impressionnants : chaque jour de classe, ce sont 300 auto-cars qui parcourent 30 000 km pour transporter 19 000 collégiens et lycéens.

Au vu de ces chiffres, on comprend que les problèmes liés à la sécurité soient au cœur des préoccupations des responsables car, même s'ils sont extrêmement rares (moins de dix accidents mortels par an en moyenne dans le pays), les risques existent.

En accord avec le Conseil Général des Landes, dans le cadre de sa campagne nationale d'« éducation à la sécurité », des intervenants de la Prévention Routière accompagnés du policier municipal, M. Jean-Louis Benne sont venus au Collège privé Saint-Jean Bosco à la rencontre des 54 élèves de Sixième, encadrés par leurs professeurs principaux.

La rencontre s'est déroulée en deux parties. D'abord, face à des situations à risques présentées dans un film-fiction très explicite, les enfants ont découvert les règles essentielles à respecter et les mesures de prévention à prendre pour éviter les accidents.

Ensuite, ils ont participé à l'extérieur à deux « ateliers » : le comportement dans et autour du car

(la ceinture, le calme, la descente sans bousculade, l'évacuation d'urgence sans panique) ; la traversée de rue sur un passage protégé, ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire .

À l'issue de cette journée, les enfants étaient, semble-t-il, tout à fait convaincus que « la sécurité, c'est l'affaire de tous et de chacun ».

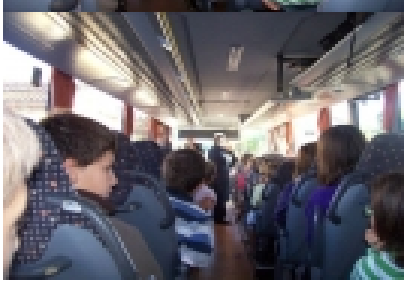

Mots clés: règles , sécurité , transports scolaires , Saint-Jean-Bosco